Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260925-20260804-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absents excusés : Mme Gisèle HAYS, M. Christophe DANO, M. Yann LE BRETON, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE
Absente : Mme Jennifer BATARD
Pouvoirs : Mme Gisèle HAYS à Mme Viviane OLIVEUX, M. Christophe DANO à M. Alain HIVERT
Date de convocation : 14 septembre 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 19
Secrétaire de séance : Mme Julie GOFFINET

Délibération n° 2026-08-04
Offres marché assurances

Monsieur Alain HIVERT, intéressé par le sujet ne participe pas au vote.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 16 septembre 2026 afin d'étudier les propositions de prix dans le cadre du renouvellement du marché des assurances pour les lots :

- Dommage aux biens
- Responsabilité civile
- Automobile
- Responsabilité juridique

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260925-20260804-DE

SAINT JEAN BREVELAY - APPEL A CONCURRENCE ASSURANCE 2025 - Effet 01/01/2027 - Durée : 4 ans

PRECONISATIONS D'ATTRIBUTION DES LOTS ET COMPARAISON BUDGETAIRE

I / Comparaison Ancien marché - Nouveau marché

LOTS	NOM DES MARCHES	ATTRIBUTAIRE	FORMULE	ENGAGEMENT DE NON RESILIATION DANS LE TEMPS	MONTANTS PRIMES TTC		ECART BUDGETAIRE		
					Ancien marché	Nouveau marché	Montant	En %	sur durée marché
1	DOMMAGES AUX BIENS	SMACL	VARIANTE 1	1 AN	26 410	21 385	-5 025	-19,03%	-20 100
2	RESPONSABILITE CIVILE	PNAS/BEAS	OFFRE DE BASE	1 AN	3 454	3 152	-302	-8,74%	-1 208
3	AUTOMOBILE	GROUPAMA	OFFRE DE BASE	1 AN	3 669	3 667	-12	-0,33%	-48
4	PROTECTION JURIDIQUE	INFRUCTUEUX							
			TOTAUX		33 533	28 204	-5 339	-15,77%	-21 356

II / Comparaison Estimations - Nouveau marché

LOTS	NOM DES MARCHES	ATTRIBUTAIRE	FORMULE	ENGAGEMENT DE NON RESILIATION DANS LE TEMPS	MONTANTS PRIMES TTC		ECART BUDGETAIRE		
					Estimations	Nouveau marché	Montant	En %	sur durée marché
1	DOMMAGES AUX BIENS	SMACL	VARIANTE 1	1 AN	50 000	21 385	-28 615	-57,23%	-114 460
2	RESPONSABILITE CIVILE	PNAS/BEAS	OFFRE DE BASE	1 AN	6 500	3 152	-3 348	-51,51%	-13 392
3	AUTOMOBILE	GROUPAMA	OFFRE DE BASE	1 AN	5 000	3 987	-1 013	-20,26%	-4 052
4	PROTECTION JURIDIQUE	INFRUCTUEUX							
			TOTAUX		61 500	28 524	-32 976	-53,62%	-131 904

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260925-20260804-DE

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide
- D'attribuer le lot 1 – Dommage aux biens à la SMACL
- D'attribuer le lot 2 – Responsabilité civile à PNAS /AREAS
- D'attribuer le lot 3 - Automobile à GROUPAMA
- De déclarer infructueux le lot 4 – Protection juridique
- De relancer une consultation de gré à gré pour le lot 4

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Votants : 19	*Pour : 16*	*Contre : 0*	*Ne prend pas part au vote : 2*

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *